

TROC ET PUCES
SAMEDI 11 MAI 2024
ST PHILIBERT – TREGUNC

Vente extérieure de 8H30 à 17h00 - Accueil des exposants à partir de 7h00
Entrée 1 € + de 15 ans - Restauration rapide sur place.
Pour tout renseignement, contacter 06.74.90.22.11

Organisateur : Comité des fêtes St Philibert – Trégunc

Nom, prénom et n° de téléphone des participants :

.....
.....

Particulier Professionnel

Nature et photocopie de la **pièce d'identité obligatoire**, indication de l'autorité qui l'a délivrée et la date de la délivrance :

.....
.....

Pour les commerçants : N° Immatriculation au registre du commerce obligatoire :

.....

Emplacement : Nombre de personnes sur le stand : _____

5.00 €/ le ml avec table X Nombre de table : €
(soit la table 10€) (minimum commande 1 table)

4.00 €/ le ml sans table X Nombre de mètres : €
(minimum commande 1ml)

Coupon à renvoyer **accompagné de votre règlement libellé à l'ordre du Comité des Fêtes – St Philibert avant le 27 AVRIL à**

COTTEN Laurence, gwaremm kerlosquen, 29910 TREGUNC

Nous vous rappelons que s'agissant de particuliers, ceux-ci ne peuvent vendre que des objets personnels et usagés. **De plus, aucun particulier ne peut participer à plus de deux ventes par an sur l'ensemble du territoire national. Autorisation en cours**

Fait à Le Signature :

REGLEMENT DU TROC ET PUCES

- La foire est ouverte à tous, professionnels, particuliers, associations, ...
- Pas d'exposants Alimentaires ...
- L'inscription sera enregistrée après réception par les organisateurs du bulletin dûment rempli, signé, accompagné du chèque de règlement et d'une photocopie de la pièce d'identité. Celle-ci pourra demandée le jour de la manifestation.
- Chaque exposant se verra attribuer un numéro d'emplacement auquel il devra se tenir (l'attribution des places se fera suivant l'ordre d'inscription et ne sera aucunement modifiable sans avis favorable de l'organisateur).
- La mise en place pourra s'effectuer à partir de 7h00. Les exposants s'engagent à ouvrir leurs stands de 8h30 à 17h00, et à ne remballer qu'après 17h00. Avis aux exposants particuliers, afin de pas tarder et perturber votre mis en place, évitez toute transaction avant 8h30.
- Le comité organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre et la moralité de la manifestation. La vente ou le don d'animaux seront strictement interdits.
- Le comité organisateur en l'occurrence le comité des fêtes de St Philibert décline toute responsabilité en cas de vol, casse ou tout autre incident, préjudice subi.
- En raison des frais engagés, les absences et les éventuelles conditions climatiques difficiles ne pourront donner droit au remboursement de l'inscription.
- Seuls les enfants munis d'une autorisation parentale pourront débiller.
- Les organisateurs proposeront sur place un stand de restauration (buvette, crêpes, etc...)
Une collation sera offerte aux exposants (crêpes/boisson)